

## Déclaration des populations riveraines et des syndicats des travailleurs de la SOCAPALM suite au désengagement du PCN de Belgique dans le cadre de la circonstance spécifique SOCAPALM

En 2010, des ONG camerounaises et européennes avaient déposé une plainte conjointe devant les Points de Contact Nationaux (PCN) de France, de Belgique et du Luxembourg au sujet des manquements des actionnaires de la Socapalm dans le cadre de leurs activités d'exploitation au Cameroun. Après avoir instruit la plainte, le PCN français avait rendu public un rapport le 03 juin 2013, dans lequel il jugeait que certains agissements des actionnaires de la Socapalm étaient contraires aux Principes Directeurs de l'OCDE (Organisme de Coopération et de Développement Economique). Le représentant des plaignants, l'ONG sherpa et le groupe Bolloré avaient par la suite proposé à l'arbitrage, un « Plan d'Action pour la Socapalm » ayant pour objectif de corriger les malfaçons de l'entreprise et à terme, améliorer les conditions de vie et de travail des employés et des populations riveraines ; lequel plan avait été validé par le PCN le 17 mars 2014. Suite aux blocages survenus dans la mise en œuvre de ce plan d'action, le groupe Bolloré prétextant ne pas être actionnaire majoritaire de la Socapalm, le PCN français en accord avec ses homologues de Belgique et du Luxembourg a transféré la plainte au PCN Belge le 18 mai 2016, puisque le groupe Socfin avait finalement accepté de rejoindre la table des discussions.

Par un communiqué du 15 juin 2017, le PCN belge en concertation avec les PCN français et luxembourgeois a décidé de mettre fin à sa médiation, au motif que le groupe Socfin, principal actionnaire, refuse de mettre en œuvre le Plan d'Action négocié par les parties et validé par le PCN français en 2014. Le PCN déplore aussi le fait que nonobstant ses efforts, il lui a été impossible de rapprocher les points de vue entre les parties plaignantes représentées par Sherpa d'une part et le groupe Socfin d'autre part.

Face à ce retrait du PCN, nous, représentants des associations des populations riveraines et représentants des syndicats des travailleurs de la Socapalm, avons tenu une rencontre le 28 juin 2017 à Edéa, pour réfléchir de manière concertée sur la suite à réserver au communiqué du PCN belge. A l'issue de cette rencontre, nous exprimons notre mécontentement et déclarons ce qui suit :

- Nous nous offusquons de ce que cette décision du PCN Belge vient annihiler plus de sept (07) années de travail ardu et de médiation des PCNs en vue de remédier aux manquements de la Socapalm dans le cadre de ses activités dont nous sommes les principales victimes.
- Nous avons la ferme conviction que la fin de cette médiation plombe les espoirs qu'avaient suscité les avancées significatives obtenues au cours des différentes phases du processus de médiation ; notamment avec l'acceptation non sans peine du Groupe Socfin de rejoindre la table des discussions.
- Nous attirons particulièrement l'attention des PCNs quant à leurs responsabilités et à leur devoir de veiller au respect des Principes Directeurs de l'OCDE, indépendamment des obstacles et des réticences rencontrés, au risque de cautionner par une forme de « déni de justice », la violation de nos droits par la Socapalm.
- Nous avons la profonde certitude que le fait pour le groupe Bolloré de refuser de mettre en œuvre le plan d'action et de renvoyer la responsabilité à Socfin constituait une manœuvre subtilement pensée par les deux partenaires d'affaire ayant pour but de distraire les PCNs et les plaignants afin de gagner du temps en repoussant à un horizon lointain la mise en œuvre effective du plan d'action.
- Nous sommes indignés de ce que le Groupe Socfin mette aujourd'hui en avant quelques actions de *greenwashing* qui leurs sont exclusivement profitables pour maintenir leurs relations commerciales avec leurs partenaires, au détriment des mesures appropriées aux problèmes que nous rencontrons au quotidien avec la Socapalm et qui sont contenues dans le plan d'action qu'il refuse d'exécuter.
- Nous regrettons que les PCNs se soient laissés fourvoyés par la mauvaise foi et les intentions malsaines des actionnaires majoritaires de la Socapalm que sont les Groupes Socfin et

Bolloré, qui sont essentiellement guidés par un souci de maximisation à outrance du profit, au péril de nos vies et de nos droits.

- Nous constatons avec amertume que nous les victimes sommes abandonnées à notre triste sort, face à l'inertie et à l'incapacité de l'Etat à assurer la protection et la sauvegarde de nos droits et face au désistement des institutions chargées d'assurer un contrôle sur les activités des multinationales de par le monde et plus particulièrement dans les pays en développement comme c'est le cas du Cameroun.
- Nous dénonçons avec toute la vigueur nécessaire la décision du retrait du PCN qui est d'autant plus injuste que tous les problèmes fonciers et domaniaux, sociaux, environnementaux, sanitaires, éducatifs ainsi que les manquements à la législation du travail pour lesquels nous nous plaignons depuis la privatisation de la Socapalm persistent. Notre quotidien au sein et autour de la Socapalm ressemble de plus en plus à un calvaire interminable.
- Nous réclamons unanimement et avec véhémence non seulement la réouverture par les PCNs d'une médiation plus fructueuse avec les principaux actionnaires de la Socapalm, mais nous souhaitons aussi que les PCNs mettent en branle tous les mécanismes de pression et de contrainte que leur offrent les PDOCDE afin d'obtenir la résorption des manquements constatés à la Socapalm, pour le plus grand bonheur des victimes que nous sommes.

Ont signés :

Fait à Edéa le 28 juin 2017

<p><b>Représentant des syndicats de travailleurs</b></p> <p><i>Ngoye Emmanuel</i> <i>Ngoye</i></p> 	<p><b>Représentants de SYNAPARCAM</b></p> <p><i>ELONG</i></p>  <p><i>PRAMA Pierre</i> <i>Bell Joseph</i></p>
<p><b>Représentant des Chefs traditionnels</b></p>  <p><i>ETIMANE J</i></p>	<p><b>Représentant de l'Association les RIVERAINS Edéa</b></p>  <p><i>EMINIE</i></p>
<p><b>Représentant du Magazine Trait-d'Union</b></p> <p><i>Joseph Eboulim</i></p>  <p><i>Thiophilé Samuel EBOURISSE</i></p>	<p><i>BEDIME</i></p> <p><i>BEDIME</i></p>